

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identification du produit: Royal Net Graisse Blanche
Nom du Produit: Royal Net Graisse Blanche
Date de Révision: Févr. 08, 2016 **Remplace Date:** Mars 07, 2017
Version: 1.0
Nom du Distributeur: ROYAL NET SANITARY PRODUCTS
Adresse: 442 RUE ST-PAUL - REPENTIGNY, QC J5Z0C8 CANADA
Numéro d'urgence: 1-352-323-3500
Numéro de téléphone: (514) 640-9111
Fax:
Utilisations recommandées: White Lithium Grease

SECTION 2) IDENTIFICATION DU OU DES DANGERS

Classification:

Nocif par inhalation - Catégorie 1
Irritation cutanée - Catégorie 2
Aérosol - Catégorie 1

Pictogrammes:



Terme d'avertissement:

danger

Déclaration de dangers - Physiques:

H222, H229 - Aérosol extrêmement inflammable, Récipient pressurisé peut exploser si chauffé

Déclaration de danger - Santé:

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 - Provoque une irritation cutanée.

Déclaration de précautions - Générales:

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Déclaration de précautions - Prévention:

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'allumage.
P251 - Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Conseils de prudence - intervention:

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés Et laver avant de réutiliser.

Conseils de prudence - Stockage:

P405 - Garder sous clef.

P410 - Protéger du rayonnement solaire.

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conseils de prudence - élimination:

P501 - Eliminer le contenu et le contenant conformément avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

Toxicité aiguë de 1.68% du mélange n'est pas connue

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0064742-52-5	HUILE DE NAPHTÈNE PARAFFINIQUE	29% - 49%
0000106-97-8	BUTANE	10% - 26%
0064742-47-8	distillats isoparaffiniques de pétrole	6% - 16%
0000075-28-5	ISOBUTANE	5% - 12%
0000074-98-6	PROPANE	4% - 11%
0007620-77-1	Hydroxy-12 stéarate de lithium	0.9% - 2%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation:

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais où elle peut confortablement respirer.

En cas d'exposition/malaise ou si préoccupé: appeler un centre antipoison/consulter un médecin.

Éliminer toutes les sources d'allumage, lorsque cela ne présente pas de risque

Contact avec les yeux:

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais. Rincer les yeux avec prudence en utilisant de l'eau tiède qui coule doucement pour plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles cornéennes éventuelles, si ceci peut être fait facilement. Continuer le rinçage pendant une durée de 15-20 minutes. Prenez soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau:

Enlever immédiatement vêtements contaminés, souliers et articles de cuire (e.g. bracelets de montre, ceintures). Éponger ou frotter doucement pour enlever l'excédant de produit. Laver avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pour une durée de 15-20 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. Garder vêtements contaminés sous l'eau et laver avant de réutiliser ou jeter.

Ingestion:

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Si des vomissements se produisent naturellement, couchez-vous sur votre côté, dans une position de recouvrement.

Ne jamais faire avaler à une victime inconsciente ou convulsive. Garder la personne au chaud et au calme.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIES

Moyen d'Extinction Approprié:

Utiliser de l'eau ou de l'eau pulvérisée, poudre chimique ou dioxyde de carbone. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos. Utilisation simultanée de la mousse et de l'eau sur un même espace doit être évitée puisque l'eau détruit la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés:

L'eau peut être inefficace, mais peut être utilisée afin de refroidir les contenants exposés à la chaleur ou aux flammes.

Dangers particuliers en cas d'incendie:

Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'allumage et des flammes. Les récipients exposés à la chaleur extrême et aux flammes se rompent souvent à avec force violente.

Les bombes aérosols peuvent se rompre lorsqu'elles sont chauffées. Les bombes chauffées peuvent exploser.

Dans le feu, se décompose en dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

Techniques de lutte contre l'incendie:

Immédiatement isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. L'eau pulvérisée peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et protéger le personnel.

Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures spéciales de protection:

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète

Toujours exercer de la prudence dans les zones de poussière/brouillard.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédure d'urgence:

Produit inflammable/combustible ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Rester en amont, garder hors des zones basses. Immédiatement éteindre ou isoler toute source d'allumage. Tenir personnel inutile à l'écart; isoler la zone de danger et refuser l'accès. Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Nettoyer immédiatement. Utiliser composé balayable absorbant pour absorber le produit et mettre dans un récipient pour une élimination appropriée.

Équipement recommandé:

Appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive et masque complet ou respirateur à air comprimé à pression positive avec ARI d'évacuation (approuvé par le NIOSH)

Précautions personnelles:

ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Utiliser un équipement antidéflagrant. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés.

Précautions environnementales:

Arrêter le déversement/libération si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général:

À usage industriel et institutionnel seulement. Pour le personnel qualifié seulement. Garder hors de portée des enfant. Laver les mains après utilisations. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Exigences de ventilation:

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de contrôler les émissions à la source.

Exigences d'entreposage:

Conserver le récipient (s) hermétiquement clos et correctement étiquetés. Conserver dans des zones bien ventilées, sèches et fraîches, loin de la chaleur, du soleil et des incompatibilités. Conserver dans des récipients approuvés et protéger contre les dommages physiques. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Entreposage intérieur doit répondre aux normes de l'OSHA et les codes d'incendie appropriés. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

Ne pas couper, percer, meuler, souder ou effectuer des opérations similaires sur ou près des récipients. Ne pas pressuriser les récipients pour les vider. Mettre à la terre toutes les structures, les récipients de transfert et l'équipement pour se conformer au code électrique national. Utiliser des procédures qui empêchent les étincelles d'électricité statique. L'électricité statique peut s'accumuler et créer un risque d'incendie.

Entreposer à des températures inférieures à 120 ° F.

SECTION 8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux:

Les lunettes de protection chimique, lunettes avec écrans latéraux ou ventilées/lunettes antiéclaboussure. Les lentilles conrénnes peuvent absorber les produits irritants. Les particules peuvent s'adhérer aux lentilles et endommager la cornée.

Protection pour la peau:

Porter des gants, chemise à manches longues, des pantalons longs et autres vêtements de protection au besoin pour minimiser le contact avec la peau.

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faites à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés devraient être remplacés. Le port de vêtements résistants aux produits chimiques est recommandé afin d'éviter les contacts prolongés. Éviter tout contact inutile avec la peau.

Protection respiratoire:

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire qui satisfait ou est équivalent à OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire. Là où des masques filtrant sont convenables, choisir une combinaison appropriée de masque et filtre. Choisir un filtre adapté pour les particules/vapeurs et gaz organiques.

Lors de la pulvérisation de plus de la moitié d'un contenant en continue ou de plus d'un contenant consécutivement, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH

Nom de la composante chimique	OSHAtpm	OSHAtmg	OSHAspm	OSHAsmg	OSHA_Tables_Z1_Z2_Z3	OSHA_Carcinogen - OSHA Carcinogen	OSHA_SkinDesignation	nioshtppm	nioshtmg	nioshsppm	nioshsmg	NIOSH_carcinogen
BUTANE								800	1900			
distillats isoparaffiniques de pétrole	500	2000			1							
HUILE DE NAPHTHÈNE PARAFFINIQUE	500	2000			1							
ISOBUTANE								800	1900			
PROPANE	1000	1800			1			1000	1800			

Nom de la composante chimique	ACGIHtpm	ACGIHtmg	ACGIHspm	ACGIHsmg
BUTANE	1000			
distillats isoparaffiniques de pétrole				
HUILE DE NAPHTHÈNE PARAFFINIQUE				
ISOBUTANE	1000			
PROPANE	See Appendix F: Minimal Oxygen Content			

(R) - fraction respirable

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	6.42255 lb/gal
Densité COV	3.21127 lb/gal
% COV	50.00000%

Apparence	White grease
Seuil de l'odeur	N.A.
Description de l'odeur	N.A.
pH	N.A.
Solubilité dans l'eau	Nil

Inflammabilité	Point éclair inférieur à 73°F
Symbole du point d'éclair	N.A.
Point d'éclair	N.A.
Viscosité	N.A.
Niveau Inférieur d'explosion	N.A.
Niveau Supérieur d'explosion	N.A.
Vapor Density	Slower than ether
Point de Fusion	N.A.
Point de Congélation	N.A.
Point d'ébullition bas	N.A.
Point d'ébullition élevé	N.A.
Point de décomposition	0
Température d'auto-inflammation	N.A.
Evaporation Rate	Slower than ether

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:

Stable

Conditions à éviter:

Haute températures

Substances incompatibles:

Aucun connu.

Réactions/polymerization dangereuses:

Ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux:

Dans le feu, se décompose en dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Corrosion/Irritation cutanée:

La surexposition provoque un dégraissage de la peau.

Provoque une irritation cutanée.

Lésions/irritations oculaires graves:

La surexposition provoque des rougeurs et une sensation de brûlure.

Carcinogénicité:

Pas de données disponibles.

Mutagénicité des cellules germinales:

Pas de données disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique d'organe cible - Exposition unique:

Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique d'organe cible - Exposition répétée:

Pas de données disponibles.

Danger par aspiration:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité Aiguë:

Inhalation: Effets d'une surexposition comprennent une irritation des voies respiratoires, maux de tête, étourdissements, nausées et perte de coordination. Une surexposition extrême peut entraîner l' inconscience et possiblement la mort.

0064742-52-5 HUILE DE NAPHTÈNE PARAFFINIQUE

DL50 (Rongeur - rat, orale):> 5000 mg / kg, effets toxiques: Détails des effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale.

DL50 (Rongeur - lapin, administré sur la peau):> 2000 mg / kg, effets toxiques: Détails des effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale.

0001314-13-2 Zinc, oxyde de

DL50 (orale, souris): 7,950 mg / kg de masse corporelle (9)

0000075-28-5 ISOBUTANE

CL50 (souris, inhalation): 520,000 ppm (52%); exposition de 2 heures (4).

0000106-97-8 BUTANE

CL50 (souris): 202000 ppm (481000 mg / m3) (exposition de 4 heures); citée comme étant 680 mg / L (exposition de 2 heures) (9)

CL50 (rat): 276000 ppm (658000 mg / m3) (exposition de 4 heures); citée comme étant 658 mg / L (exposition de 4 heures) (9)

Effets potentiels sur la santé - divers

0013463-67-7 TITANIUM DIOXIDE

Est un cancérogène selon CIRC, NTP ou OSHA. Dans un test à vie d'inhalation, les cancers du poumon ont été trouvés dans certains rats exposés à 250 mg / m3 de poussière de titane respirable. L'analyse des concentrations du dioxyde de titane dans les poumons du rat ont démontré que le pouvoir auto-érupteur des poumons a été surchargé et que les résultats au niveau / m3 250 mg massif ne sont pas pertinents pour le lieu de travail. Dans un test à vie d'inhalation, les cancers du poumon ont été trouvés dans certains rats exposés à 250 mg / m3 de poussière de titane respirable. L'analyse des concentrations du dioxyde de titane dans les poumons du rat ont démontré que le mécanisme de clairance pulmonaire a été submergé et que les résultats au niveau / m3 250 mg massif ne sont pas pertinents pour le lieu de travail. «Les résultats d'une étude épidémiologique par DuPont ont démontré que les employés qui avaient été exposés à du dioxyde de titane sont pas plus à risque de développer un cancer du poumon que sont les employés qui n'avaient pas été exposés au dioxyde de titane. La fibrose pulmonaire n'a été trouvée dans aucun des employés et aucune relation n'a été observée entre l'exposition au dioxyde de titane et les maladies respiratoires chroniques ou des anomalies sur les résultats de rayons-x. En se basant sur les résultats de cette étude, DuPont conclut que le dioxyde de titane ne causera pas de cancer du poumon ou une maladie respiratoire chronique chez les humains à des concentrations rencontrées dans le lieu de travail ».

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité:

Pas de données disponibles.

Persistance et dégradabilité:

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol:

Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables:

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

0064742-47-8 distillats isoparaffiniques de pétrole

Contient des composés avec un potentiel de bioaccumulation.

0064742-52-5 HUILE DE NAPHTÈNE PARAFFINIQUE

Contient des ingrédients avec potentiel d'accumulation

Persistance et dégradabilité

0064742-47-8 distillats isoparaffiniques de pétrole

Prévu comme étant intrinsèquement biodégradable. Les constituants volatils vont s'oxyder rapidement par des réactions photochimiques dans l'air.

Mobilité dans le sol

0064742-47-8 distillats isoparaffiniques de pétrole

Flotte sur l'eau. Contient des constituants volatils. Évapore en un jour des surfaces d'eau ou du sol. De grands volumes peuvent pénétrer dans le sol et contaminer les nappes d'eaux souterraines.

Liquide dans la plupart de conditions environnementales. Flotte sur l'eau. Pénétrant dans le sol, il peut être absorbé par les particules du sol et ne sera pas mobile

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Évacuation des eaux:

Sous la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères de la RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins. Renvoyer les fûts aux centres de remise pour le nettoyage et la réutilisation appropriée.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information U.S. DOT:

Bien de consommation, ORM-D

Information IMDG:

Bien de consommation, ORM-D

Information IATA:

Bien de consommation, ORM-D

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

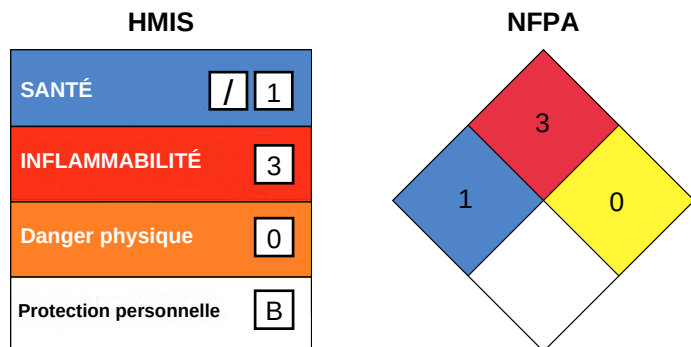
CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
0064742-52-5	HUILE DE NAPHTÈNE PARAFFINIQUE	29% - 49%	SARA312,VOC,TSCA,OSHA
0000106-97-8	BUTANE	10% - 26%	SARA312,VOC,TSCA,ACGIH
0064742-47-8	distillats isoparaffiniques de pétrole	6% - 16%	SARA312,VOC,TSCA,OSHA
0000075-28-5	ISOBUTANE	5% - 12%	SARA312,VOC,TSCA,ACGIH
0000074-98-6	PROPANE	4% - 11%	SARA312,VOC,TSCA,ACGIH,OSHA
0007620-77-1	Hydroxy-12 stéarate de lithium	0.9% - 2%	SARA312,TSCA
0001314-13-2	Zinc, oxyde de	0.2% - 0.5%	SARA313, CERCLA,SARA312,TSCA,ACGIH,OSHA

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire:

*Il existe des points de divergence entre le SGH OSHA et le SGH ONU. Dans 90% des catégories, ils peuvent être utilisés de façon interchangeable à l'exception des catégories de l'irritation/corrosion cutanée et la toxicité pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée). Dans ces cas, notre système indiquera SGH ONU

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists ANSI- American National Standards Institute TMD - Transport des marchandises dangereuses CAS- Chemical Abstract Service Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages) LIS- Liste Intérieure des substances CE- Concentration Equivalente EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail) EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information) ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets) HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail) CL- Concentration Létale DL- Dosage Létale NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu) LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail) PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées) SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ARI- Appareil Respiratoire Isolant STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme) TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement) TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil) TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques) TVP - Temps Valeur Pondérée US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis) SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail



(*) - Chronic effects

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks

#Error

Date de Révision:

DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.